

# FORMULAIRE DE CRÉATION DE LA CARTE DE COVOITURAGE GRAND CHAMBÉRY

Dans le cadre de votre inscription au service de covoiturage de Grand Chambéry réservé aux personnes âgées de 15 ans révolus, veuillez compléter ce formulaire et joindre les pièces justificatives demandées. Pour tout renseignement Allo Synchro - 04 79 68 73 73



## LE BENEFICIAIRE

Mme  M. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ /

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Employeur (facultatif) : \_\_\_\_\_

Aidez-nous à remercier la personne qui vous a parrainé(e) Nom/Prénom (facultatif) : \_\_\_\_\_

## REPRESENTANT LEGAL

Mme  M. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ /

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

## LES OFFRES COVOITURAGE Plusieurs choix possibles, à cocher

- Je souhaite créer gratuitement ma carte OÙRA! (d'une valeur de 5€)
  - J'ai déjà une carte OÙRA!, numéro : \_\_\_\_\_
  - Je souhaite obtenir les 6 voyages Synchro Bus offerts (\*)
  - Je souhaite bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour présenter le service par téléphone ou en face à face
  - J'ai besoin d'un autocollant covoiturage pour identifier mon véhicule
- La carte de covoiturage Grand Chambéry, d'une durée de validité de 10 ans à compter de la signature du présent formulaire, vous sera adressée par courrier dès réception de votre dossier complet - (-) Carte OÙRA! et voyages offerts selon offre commerciale en vigueur.

## LES PIÈCES À RETOURNER

Par mail à [covoiturage@agence-ecomobilite.fr](mailto:covoiturage@agence-ecomobilite.fr) (en scannant ce document et les pièces à joindre) ou Par courrier à Grand Chambéry – Service de covoiturage – 106 allée des Blachères – CS 82618 - 73026 CHAMBÉRY Cedex

- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité du bénéficiaire et de son représentant légal si le bénéficiaire est mineur. (Pour les mineurs qui ne détiennent pas de pièce d'identité, possibilité de joindre une photocopie du livret de famille en remplacement de celle-ci.)
- Photo d'identité récente du bénéficiaire (format 45x35mm) avec nom et prénom au dos
- Pour bénéficier de tarifs réduits sur les voyages que vous chargerez ensuite sur votre carte OÙRA!, merci de nous transmettre également :

Si votre Quotient familial inférieur à 691	Si votre Quotient familial inférieur à 200
Attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois avec le nom des ayants droit	Avis d'imposition + attestation de paiement de la CAF ou de la MSA + livret de famille ou pièce d'identité

- Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande de création de carte OÙRA!
- Je souhaite être informé des actualités et du fonctionnement du dispositif de covoiturage par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc et Grand Chambéry.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de la part de Synchro Bus et de OÙRA! (information trafic, offres promotionnelles, etc). Synchro Bus s'engage à ne pas divulguer mes données personnelles.
- Je déclare avoir connaissance des termes des conditions générales de vente de la carte OÙRA! disponibles sur internet et à l'agence commerciale Synchro Bus et je m'engage à m'y conformer.
- J'ai pris connaissance de la Charte de covoiturage de Grand Chambéry et en accepte les clauses.

Le / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / à .....

Signature du bénéficiaire ou de son représentant légal pour les mineurs

Signature des mineurs âgés de 15 ans révolus pour l'acceptation de la Charte de covoiturage

Conformément au règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles que vous nous communiquez, sur simple demande par e-mail : [dgd@grandchambery.fr](mailto:dgd@grandchambery.fr) ou par courrier postal : Grand Chambéry - Délégué à la Protection des Données personnelles - 106, allée des Blachères - CS82618 - 73026 CHAMBÉRY. Les informations sont collectées par Grand Chambéry et l'Agence écomobilité Savoie Mont Blanc. Elles sont traitées et conservées, pendant 10 ans, par Grand Chambéry, Synchro Bus et l'Agence écomobilité Savoie Mont Blanc, responsables des traitements. Les finalités du traitement sont la connaissance des pratiques de covoiturage, la gestion des données billettiques, la gestion commerciale ainsi que la gestion des opérations de contrôle des titres de transport dans le cadre de ces applications.

*Soucieux de tirer tous les enseignements de vos expériences, nous vous remercions de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour renseigner ce questionnaire. Il nous permettra de suivre au plus près les attentes et les pratiques en vue d'une optimisation du service.*



### ***Votre pratique du covoiturage ou de l'autostop (avant votre inscription)***

**Aviez-vous déjà pratiqué le covoiturage ?**  oui  non

**Si oui, en tant que :**

passager et conducteur  passager uniquement  conducteur uniquement

Et dans quelles circonstances ? .....

.....

**Avez-vous déjà testé l'autostop depuis votre commune ?**  oui  non

### ***Votre pratique envisagée du service de covoiturage de proximité (après votre inscription)***

**Quelles sont vos motivations pour covoiturer ?**

*Si plusieurs réponses possibles, classez du plus au moins important (de 1 à ...)*

convivialité  économie  environnement  gain de temps

autres, précisez : .....

**Comment réalisez-vous les trajets que vous souhaitez faire aujourd'hui en covoiturage ?**

*Si plusieurs réponses possibles, classez du plus au moins important (de 1 à ...)*

seul, en voiture  en autostop  
 en transports en commun  en vélo à assistance électrique

**Principal usage envisagé :**

*Si plusieurs réponses possibles, classez du plus au moins important (de 1 à ...)*

domicile/travail  domicile/école-étude  loisirs  achats

autres, précisez : .....

**Périodicité d'usage envisagée : (une seule réponse possible)**

plusieurs fois/semaine  1 fois/semaine  1 fois/15 jours  
 1 fois/mois  quelquefois/an

**Mode d'utilisation envisagé :**

- Passager :       Jamais       De temps en temps       Le plus souvent       Toujours  
Conducteur :     Jamais       De temps en temps       Le plus souvent       Toujours

**Comment avez-vous connu le service de covoiturage ?**

- courrier       presse       internet  
 mairie       bouche à oreille     animation  
 autres, précisez : .....

**Accepteriez-vous de devenir ambassadeur du dispositif ?**

- oui     non     Je ne sais pas, je voudrais obtenir des informations sur le rôle d'ambassadeur

**Si oui, de quelle façon :**

- en en parlant à vos voisins  
 en en parlant aux membres de votre club / association  
 en accompagnant des personnes qui souhaiteraient essayer  
 en aidant des personnes à s'inscrire au dispositif  
 autrement, précisez : .....

***Pour mieux vous connaître***

---

Age : .....ans

Sexe :  Homme  Femme

Commune de résidence : .....

Nom <sup>(1)</sup> : .....

Prénom <sup>(1)</sup> : .....

Pour les actifs :

Commune de travail : .....

Nom de l'employeur <sup>(2)</sup> : .....

Y-a-t' il un Plan de Mobilité Entreprise/Administration <sup>(2)</sup> ?       oui       non       ne sais pas

(1) Mention facultative pour ceux qui souhaitent devenir ambassadeurs

(2) Mention facultative pour permettre une présentation du covoiturage dans votre établissement.

Les données personnelles collectées ci-dessus sont traitées, par Grand Chambéry et l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc, et conservées pendant dix ans, dans le but de faire connaître le covoiturage, au sein d'un ou plusieurs établissements professionnels. Les finalités de ce traitement sont également de favoriser la mise en relation des covoitureurs entre eux et identifier les personnes susceptibles de devenir ambassadeurs de l'opération. Conformément au règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en adressant votre demande par e-mail : [dpd@grandchambery.fr](mailto:dpd@grandchambery.fr) ou par courrier postal : Grand Chambéry - Délégué à la Protection des Données personnelles - 106, allée des Blachères - CS82618 - 73026 CHAMBERY.



## Charte de covoiturage

---



### Préambule

Le covoiturage est défini comme « l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte. » (article L. 3132-1 du Code des transports).

La mise en relation entre covoitureurs (conducteur et passager(s)) peut se faire :

- de manière organisée, par l'intermédiaire du site et de l'application de covoiturage de la Région Auvergne Rhône-Alpes: « *MOV'ICI* »
- de manière spontanée, sur le terrain, aux points d'arrêts équipés de bornes de covoiturage du service mises en place par la communauté d'agglomération Grand Chambéry.

### **1. Objet de la charte**

La présente charte a pour objet de définir les conditions dans lesquelles chaque covoitureur s'engage à pratiquer le service de covoiturage «Covoiturage Grand Chambéry».

Chaque covoitureur accepte, en s'identifiant sur le site et en signant la présente charte, de respecter les règles de bonne conduite qu'elle instaure.

La signature de la charte est ouverte à tous, à l'exclusion des mineurs de moins de 15 ans révolus.

Les covoitureurs acceptent de fournir les informations personnelles exactes suivantes : nom, prénom et adresse.

L'identification du covoitureur lui permet de recevoir gratuitement la carte « covoitureurs de Grand Chambéry ».

### **2. Engagements des covoitureurs**

#### 2.1 - Engagements du conducteur et du passager :

Le conducteur et le passager doivent respecter les règles suivantes, dont la liste n'est pas limitative :

- La confiance, la solidarité et le respect sont les principes fondamentaux du fonctionnement du service «Covoiturage Grand Chambéry».
- Conducteurs et passagers adoptent une attitude courtoise et polie,

- Avant de débiter le trajet, le conducteur et le(s) passager(s) présentent leur carte «Covoiturage Grand Chambéry». Ils sont toujours libres d'accepter ou non le covoiturage (doute, manque de temps...),
- Si le(s) passagers(s) est (sont) des mineurs, le conducteur doit s'assurer qu'il(s) détien(nen)t une carte « Covoiturage Grand Chambéry ADO ». Les mineurs doivent s'installer sur la banquette arrière, munis d'une ceinture de sécurité,
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière,
- Le conducteur, comme le(s) passager(s), doivent être en état de faire le trajet. Ils ne doivent en aucun cas faire courir de risques à leurs compagnons de route. Le conducteur, comme le(s) passager(s), s'engagent à ne pas être sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments psychotropes ou toute autre substance illicite durant le trajet,
- Le transports de matières dangereuses ou illicites ou d'un animal de nature à gêner la conduite et la concentration du conducteur, sont interdits.
- Le trajet s'effectue dans le cadre d'un déplacement effectué par le conducteur pour son propre compte,...

## 2.2 - Engagements du conducteur :

Le conducteur doit respecter les règles suivantes, dont la liste n'est pas limitative :

- disposer d'un permis de conduire valide,
- utiliser un véhicule de tourisme en parfait état de fonctionnement, à l'exclusion de tout véhicule dit « sans permis », disposant de ceintures de sécurité sur les sièges proposés aux passagers, et entretenu conformément aux usages et aux dispositions législatives et réglementaires applicables,
- présenter son permis de conduire, son assurance responsabilité civile obligatoire, ainsi que sa carte grise au passager, si ce dernier en fait la demande,
- respecter le code de la route, notamment les limitations de vitesse et ne pas gêner la circulation lors des arrêts,
- placer sur son pare-brise l'attestation de son appartenance à la communauté des signataires de la Charte de covoiturage Grand Chambéry, qu'il reçoit lors de son inscription,
- s'arrêter en sécurité pour prendre en charge un passager à un arrêt «Covoiturage Grand Chambéry» et le déposer au plus proche de la destination convenue dans un espace également sécurisée,...

## 2.3 Engagements du passager :

Le passager doit respecter les règles suivantes, dont la liste n'est pas limitative :

- respecter la propriété et l'intégrité du véhicule dans lequel il est transporté,
- communiquer à tout conducteur qui lui en fait la demande, sa carte d'identité ou tout document de nature à attester de son identité,...

## **3. Partage des frais**

Une participation aux frais, par le (ou les) passager(s), n'est pas imposée.

Dans tous les cas, le conducteur ne peut retirer ni salaire, ni bénéfice du covoiturage. Le non-respect de cette règle est susceptible de placer le conducteur en infraction vis-à-vis de l'administration fiscale et de sa compagnie d'assurance.

## **4. Les mineurs**

Le service «Covoiturage Grand Chambéry» n'est ouvert qu'aux mineurs de plus de 15 ans révolus. Le covoiturage des mineurs est placé sous la responsabilité totale et entière des parents ou tuteurs légaux. Dans le cas où les parents acceptent que le mineur participe à

«Covoiturage Grand Chambéry», ils s'engagent à remplir et co-signer cette charte. Le mineur présentera sa carte «Covoiturage Grand Chambéry ADO».

Il appartient aux parents d'évaluer la capacité de leur enfant à se déplacer avec «Covoiturage Grand Chambéry».

## **5. Assurance**

Tout conducteur, propriétaire de véhicule terrestre à moteur, doit souscrire une garantie obligatoire de Responsabilité Civile prenant en charge les passagers en cas d'accident.

Il doit s'assurer que cette assurance de responsabilité civile obligatoire ne contient aucune clause restrictive qui pourrait empêcher la pratique du covoiturage et la couverture du (des) passager(s).

Le conducteur doit informer sa compagnie d'assurance qu'il pratique le covoiturage.

Si le conducteur laisse un passager conduire, il doit au préalable vérifier l'aptitude de ce dernier à conduire (permis) et avoir la certitude que son assurance accepte la conduite d'un tiers, éventuellement jeune conducteur et dans quelles conditions. Il est indispensable de se renseigner auprès de son assurance.

Par ailleurs, s'il s'agit d'un déplacement « domicile-travail », conducteur et passager sont couverts au titre de l'accident de trajet, c'est-à-dire qu'il donne accès aux mêmes droits qu'un accident du travail.

Le régime assurantiel domicile-travail de droit commun couvre aussi les détours raisonnables effectués pour passer prendre ou déposer des passagers. Il doit pouvoir être prouvé que le conducteur était sur son chemin du travail et qu'il a juste réalisé un détour pour son passager.

## **6. Responsabilités**

Les covoitureurs reconnaissent agir sous leur seule et entière responsabilité.

Grand Chambéry n'est pas responsable de l'organisation et des accords entre covoitureurs. Elle intervient uniquement en tant que tiers facilitateur des mises en relation entre particuliers, par la mise en place de points d'arrêt équipés de bornes de covoiturage.

Grand Chambéry ne peut en aucun cas être recherchée en responsabilité pour tout sinistre ou dommage direct ou indirect, aux personnes et aux biens, pouvant survenir au cours d'un trajet (accident, vol, perte d'objets, etc...) ou, de manière générale, en conséquence de l'utilisation du service de covoiturage ou de la pratique du covoiturage.

## **7. Traitement des données**

Vos données personnelles seront utilisées pour les seuls besoins de l'évaluation et du suivi du service de covoiturage mis en place par Grand Chambéry.

Il est possible que les covoitureurs soient contactés par une personne prestataire pour l'évaluation du dispositif. Vous restez libre de répondre ou non à cette sollicitation.

Vos données personnelles sont traitées par Grand Chambéry, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc ou le prestataire, dans le but de connaître les pratiques de covoiturage.

Ces données sont conservées pendant dix ans, par Grand Chambéry et l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc. Conformément au règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en adressant votre demande par e-mail : [dpd@grandchambery.fr](mailto:dpd@grandchambery.fr) ou par courrier postal : Grand Chambéry - Délégué à la Protection des Données personnelles - 106, allée des Blachères – CS82618 - 73026 CHAMBERY.

## **8. Renseignements, aide**

Pour toutes demandes de renseignements ou pour signaler un problème, faire un témoignage sur le service « Covoiturage Grand Chambéry » au 04 79 68 73 73 ou en écrivant à [info@synchro-bus.fr](mailto:info@synchro-bus.fr)

## **9. Acceptation de la Charte «Covoiturage Grand Chambéry»**

La demande d'inscription au service de covoiturage, via le formulaire de demande de carte de covoitreur, suppose l'acceptation pleine et entière des dispositions de la présente charte.

Pour les mineurs de plus de 15 ans révolus, la signature des parents ou des tuteurs légaux sera demandée sur le formulaire de demande de carte de covoiturage.

Grand Chambéry se réserve le droit de modifier cette charte, ou d'y mettre fin, et informera alors, le cas échéant, tous les covoituteurs inscrits.